



En cas de divorce aurait je le droit d'avoir mon badge D'ADP

Par **Zizou10**, le **27/05/2024** à **01:12**

Aurai je le droit à mon badge si je fais une demande de divorce

Bonjour et merci marques de politesse

CG du forum

Par **Marck.ESP**, le **27/05/2024** à **09:23**

Bonjour (saluer est recommandé).

Bienvenue sur LegaVox

Je ne vois pas en quoi un divorce vous empêcherait d'obtenir votre badge ?

Les critères d'attribution de ce badge sont principalement liés à la sécurité et à la sûreté aéroportuaire. Les autorités compétentes examinent des éléments tels que les antécédents judiciaires, la moralité, et la fiabilité des candidats.

Avez vous des précisions à apporter ?